

26 avr 2024 -17:38

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2024

Cofinancement de projets 5G innovants

Sur proposition de la ministre des Télécommunications Petra De Sutter, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un troisième appel à projets dans le but de cofinancer des projets pilotes 5G offrant des solutions innovantes.

Les opérateurs de télécommunications se chargent actuellement du déploiement massif de la 5G dans les zones peuplées et du déploiement des applications business qui présentent un fort potentiel de croissance. Par conséquent, un troisième appel à projets visant à améliorer la connectivité le long des lignes de chemin de fer a peu de sens et n'est plus réalisable dans le délai budgétaire prévu.

En outre, le budget libéré de 24 millions d'euros pour des projets 5G innovants est insuffisant pour permettre une véritable accélération de la 5G en Belgique. En effet, nous avons un retard à rattraper par rapport à nos voisins européens.

Par conséquent, il est proposé de réaffecter le budget 5G libéré pour la connectivité des chemins de fer au cofinancement de projets pilotes 5G supplémentaires. Ce faisant, la procédure d'attribution sera la même que celle appliquée lors des précédents appels à projets.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be